Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260608-2026_27MOD-DE

Commune de Guémené-sur-Scorff (56160)
Arrondissement de Pontivy
Département du Morbihan

Guémené-sur-Scorff

Membres en exercice : 15
Présents : 13
Représentés : 2

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 8 juin 2026 à 19 heures 30, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur Benoît RIVALAN, Maire.

Présents : Monsieur Benoît RIVALAN, Maire, Madame Stéphanie CACLIN, Monsieur Stéphane MAUBIAN, Madame Liliane VAILLANT, Monsieur Sylvain MALANDAIN, Madame Laétitia BENET, Monsieur Ronan ORJUBIN, Monsieur Erwan NEDELLEC, Madame Sylvie PERDRIAU, Monsieur Kévin CAMPION, Monsieur Luc GERARD, Monsieur Arthur HANON, Madame Nastasia KEURMEUR

Absentes, excusées : Madame Perrine SIMON (pouvoir à Madame Vaillant), Madame Caroline NEDELLEC (pouvoir à Monsieur Nédellec)

Secrétaire de séance : Monsieur Arthur HANON

---

27. Finances locales : indemnités des élus

Vu la délibération 19 du 27 mars 2026

Vu les arrêtés municipaux 2026-20 et 2026-56

Monsieur le Maire expose que Monsieur NEDELLEC souhaite renoncer à sa fonction de conseiller délégué.
Il y a lieu dès lors de supprimer son indemnité d'élu attribuée à ce titre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
SUPPRIME l'indemnité d'élu de Monsieur NEDELLEC à compter du 1er juin 2026.
ACTUALISE le tableau récapitulatif des indemnités allouées, annexé à la présente.

MAIRIE de GUÉMENÉ-SUR-SCORFF * 56160 (Morbihan) *

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,

Monsieur Benoît RIVALAN